

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 11 (1899)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Cartes de visite photographiques  
**Autor:** Détard, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-523742>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

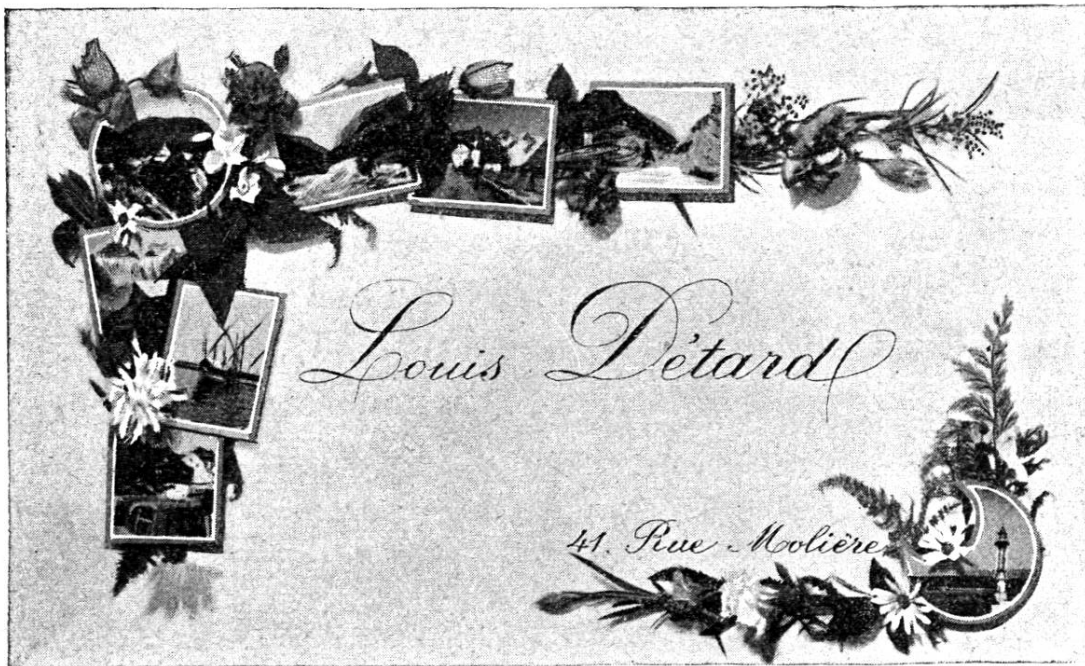
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Cartes de visite photographiques.

---

**L**E vais essayer de donner, dans l'exposé suivant, le plus clairement et le plus succinctement possible, la façon d'opérer qui a été suivie pour l'obtention de la carte de visite ci-jointe. Quelques détails, pouvant paraître superflus à première vue, sont néanmoins essentiels et ceux qui s'en seront bien pénétrés éviteront ainsi toute



cause d'insuccès. Chacun sait qu'en photographie le moindre oubli peut entraîner la perte du cliché ; aussi ce résumé a-t-il été divisé en plusieurs paragraphes pour faire ressortir davantage les diverses phases de l'opération et donner la marche (s'il en est une) qu'il est bon de suivre pour atteindre le but désiré.

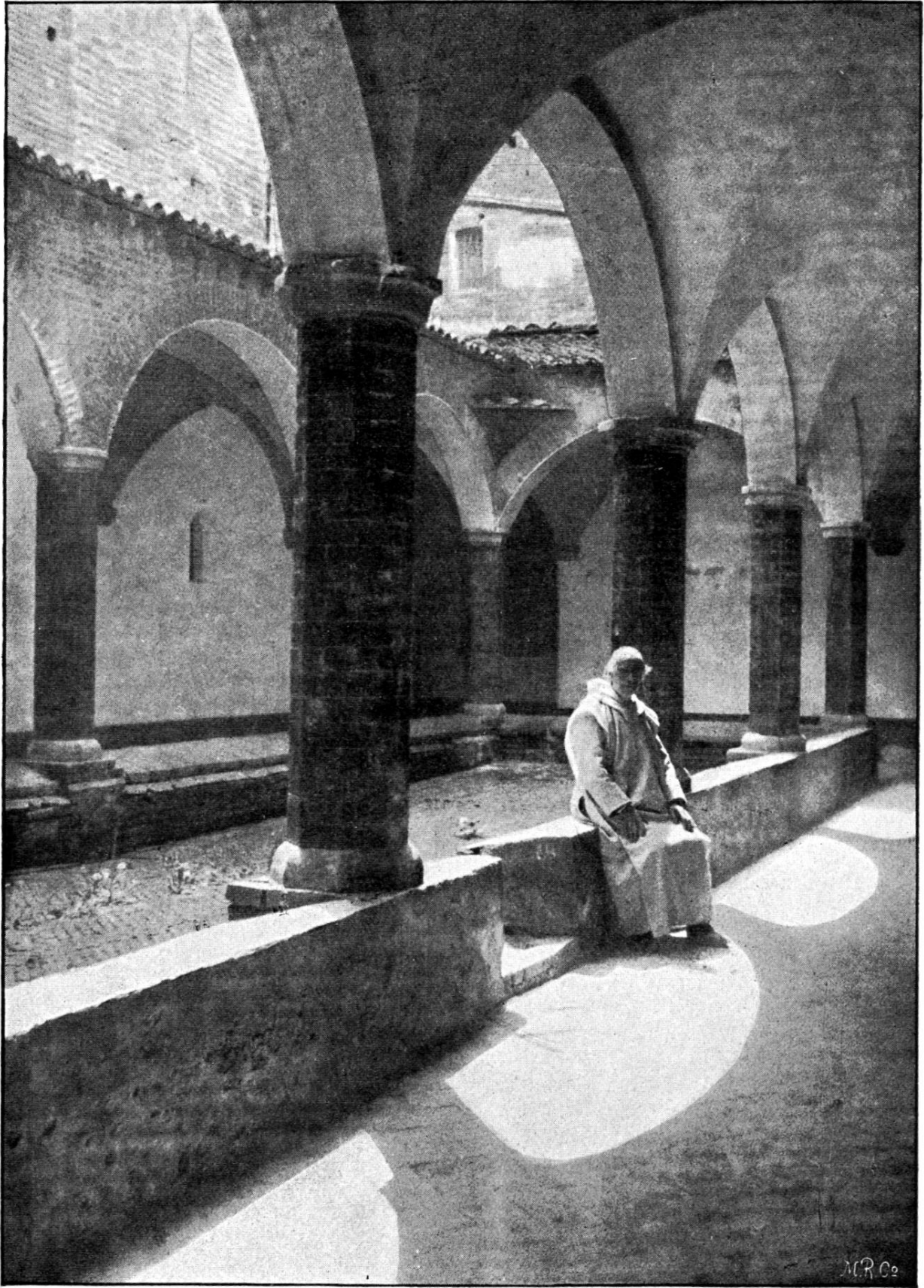
La méthode dans le travail évite toujours des déboires et des pertes de temps.

1° *Détermination des différentes dimensions de la planche.* — La grandeur des épreuves qui doivent orner la carte étant connue, il est de toute nécessité de déterminer les dimensions qu'il faut donner à la feuille de papier devant servir de fond à la composition de la planche ; on détermine également la grandeur des lettres du nom à inscrire sur la carte et les emplacements respectifs du nom et de l'adresse. On comprend aisément que la grosseur de l'écriture doit être proportionnée au format des photographies destinées à la décoration de la carte.

2° *Confection du fond.* — Il semble, à priori, que l'emploi du papier blanc uni était tout indiqué pour servir de fond à la composition. On sait, en effet, que le papier à grain procure, à la reproduction, une teinte faiblement grise sur les photocopies ; cette teinte, très légère il est vrai, étant due à l'ombre portée de chacune des aspérités du papier. Cependant le papier qui a été choisi est du papier à dessin Canson d'une nature très résistante et dont l'emploi est plus facile pour l'inscription du nom et de l'adresse.

Sur une planche à dessin, une feuille, de grandeur un peu supérieure au format nécessaire pour la reproduction, a été tendue et collée sur son pourtour (ainsi que procèdent les dessinateurs pour obtenir une surface parfaitement plane). Un cadre tracé sur le papier délimite la partie utile du fond,  $0^m,40 \times 0^m,70$ . Puis le nom et l'adresse ont été écrits, à l'encre de Chine, en leur lieu et place déterminés d'avance comme nous l'avons indiqué précédemment.

Pour fixer les idées sur la grosseur des lettres, il suffira de dire que les majuscules du nom et du prénom avaient 65 millimètres de hauteur.



Phototype de  
M<sup>lle</sup> M. Watson, à Florence.

Similigravure de  
MM. Meisenbach, Riffarth & Co, à Munich.

CLOITRE FLORENTIN

3° *Tirage des épreuves.* — Les épreuves photographiques formant le décor de la carte ont le format de  $6\frac{1}{2} \times 9$  cm. environ ; ce sont des copies de clichés  $9 \times 9$  cm. dont il n'a été pris que la partie intéressante ; elles ont été tirées sur papier au citrate en réservant au moyen de caches un petit filet blanc, sur leur pourtour, destiné à détacher plus complètement l'épreuve de son support. Puis virées, fixées et glacées comme à l'ordinaire, elles ont été collées sur carton de couleur gris bleuté.

4° *Assemblage des épreuves sur le fond.* — Au milieu de l'emplacement que doit occuper chacune des photographies, nous clouons un petit morceau de bois cubique de 7 à 8 millimètres d'épaisseur et de 10 à 15 millimètres de côté : c'est sur cette sorte de dé que nous viendrons ensuite fixer à la colle forte chacune des épreuves. Etant ainsi en saillie sur le fond, celles-ci projetteront une ombre portée qui les mettra en relief.

5° *Mise en place des fleurs.* — On conçoit que ce système de fixage des photographies sur le fond a aussi l'avantage de ménager, derrière elles, la place nécessaire au passage des tiges des fleurs et petites branches de feuillage que nous interposerons pour achever l'encadrement de la carte. Il importe donc de laisser sécher complètement la colle forte qui retient les photographies, les tiges et les branches opèrent sur ces dernières une légère pression tendant à les décoller. La mise en place des fleurs est l'opération la plus délicate de la composition de la planche et leur proportion en grosseur doit s'harmoniser avec le format des épreuves.

La planche étant destinée à être placée verticalement, quelques petits clous dissimulés sous le feuillage permettront de soutenir les fleurs et les branches qui, sans cette précaution, n'auraient pas une stabilité suffisante. Il est

essentiel de ne pas trop charger l'encadrement. La position à donner aux fleurs doit être soigneusement étudiée ; celles-ci étant placées simplement pour rompre la monotonie que pourraient engendrer les photographies seules, il ne faut pas en abuser. Une trop grande abondance de fleurs aurait pour résultat d'écraser l'entourage photographique des épreuves et de produire des empâtements sur le cliché. Il ne reste plus qu'à placer dans l'angle supérieur le nœud de ruban qui paraît enlacer et retenir les tige.

Voici notre planche terminée et prête à paraître devant l'objectif pour être photographiée.

6° *Tirage du cliché.* — Il faut avoir soin de placer la planche verticalement et de choisir un éclairage oblique dans le but d'obtenir des ombres portées et d'éviter qu'aucune des photographies (qui sont glacées) ne forme réflecteur et ne renvoie sur le verre dépoli de la chambre noire la lumière brillante qui produirait sur le cliché une tache noire à la place de son image. Le cliché qui a fourni l'épreuve ci-jointe a été obtenu sur plaque Lumière orthochromatique (série A) avec objectif Zeiss fortement diaphragmé et interposition d'écran jaune derrière l'objectif. La pose qui a duré 15 minutes par un temps couvert a été effectuée dans une chambre assez éclairée. La plaque a été révélée à l'hydroquinone.

Comme on le voit, ce procédé n'offre aucune difficulté sérieuse et peut permettre de composer soi-même des entêtes de menus, programmes, lettres, etc... en appropriant le choix des épreuves, devant concourir à leur ornementation selon l'usage auquel elles sont destinées.

L. DÉTARD.

